



Juillet-Août 2019

Pèlerinage à Lourdes du 10 au 15 juin 2019

Près de 3 000 pèlerins du diocèse de Lyon, dont 800 Roannais et près de 900 jeunes de quatrième et de seconde ont participé au pèlerinage diocésain à Lourdes du 10 au 15 juin.

Mgr Emmanuel GOBILLIARD et de nombreux prêtres du diocèse nous guidaient.

Le Père Jean-Luc, notre curé, logeait avec les 180 malades à l'Accueil Notre-Dame. Le temps un peu frais, avec parfois un petit crachin, n'a pas perturbé les belles célébrations : messe à la Grotte, processions, conférences, visites. Le vendredi matin, la cérémonie de l'engagement des hospitaliers et du sacrement des malades a été particulièrement émouvante.

Notre paroisse Sainte-Madeleine était bien représentée par une soixantaine de pèlerins dont 7 nouveaux hospitaliers enchantés par cette belle expérience spirituelle et humaine.



Dates du pèlerinage 2020

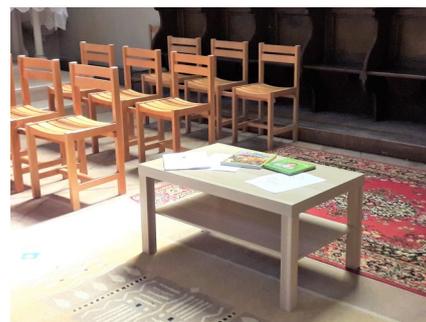
du 8 au 13 Juin 2020.

La paroisse accueille les enfants à la messe

Un espace pour les familles avec jeunes enfants a été aménagé dans l'église de Renaison, près de l'autel de La Vierge.

Des tapis, une table basse, des livres et des crayons de couleurs leur permettront selon les âges de lire ou colorier en fonction du temps liturgique.

Et pour mieux les associer à la liturgie : présence au Notre Père, affichage des dessins, travail à part jusqu'à l'eucharistie, les bénévoles sont bienvenus !



Les vacances d'été : se ressourcer

Pour recharger ses batteries avant la rentrée de septembre, on peut conjuguer loisirs, nature et prière.

Par exemple, pour les grands, l'association Saint-Hugues propose, sur le thème « **Marcher en montagne et prier** », plusieurs marches en juillet et août :

À voir sur le net : <http://www.sainthugues.fr/tag/ete/>



Abus sexuels dans l'Église : appel à témoignages

La révélation des abus sexuels dans l'Église a profondément choqué l'opinion publique, à juste titre. La **CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église)**, a été créée par la Conférence des Évêques de France avec pour objectif de faire toute la lumière sur ce fléau.

Depuis début juin 2019, la CIASE lance un **appel à témoignages** pour que toutes les personnes concernées lui permettent d'accomplir un travail de vérité.

Les victimes : toute personne mineure ou majeure protégée ou en situation de vulnérabilité.

Les auteurs : il peut s'agir d'évêques, de prêtres, de religieux ou de laïcs.

Les dates : l'objectif est de prendre la mesure de ces actes depuis 70 ans, c'est-à-dire **depuis 1950**.

Comment témoigner : en prenant contact avec l'équipe de la CIASE disponible 7 jours sur 7, de 9h à 21h :

Service CIASE, BP 30 132 – 75525 PARIS cedex 11

Site Internet : www.ciase.fr

Téléphone : 01 80 52 33 55, email : victimes@ciase.fr

Anonymat : Bien entendu, votre anonymat sera préservé et les données recueillies seront traitées avec toutes les garanties requises.

**« Ce qui fait que les victimes le demeurent et que les abus perdurent, c'est le silence.
Ensemble nous devons trouver la force de le briser ».**

Condamnation du père Bernard PREYNAT par le tribunal ecclésiastique

Le père Bernard PREYNAT a été reconnu coupable d'actes délictuels à caractère sexuel sur des mineurs de moins de 16 ans. Au regard des faits et de leur récurrence, du grand nombre de victimes, du fait que le père Bernard PREYNAT a abusé de l'autorité que lui conférait sa position au sein du groupe scout qu'il avait fondé et qu'il dirigeait depuis sa création, assumant la double responsabilité de chef et d'aumônier, le tribunal a décidé de lui appliquer la peine maximale prévue par le droit de l'Église dans un tel cas à savoir le renvoi de l'état clérical. Le père PREYNAT peut interjeter appel devant le Tribunal de la Congrégation pour la doctrine de la foi dans le délai d'un mois. Passé ce délai, la peine deviendra exécutoire.

Le Tribunal décide également le maintien des mesures déjà prises à son encontre jusqu'à ce que la peine ait force de chose jugée.

La culpabilité du père PREYNAT étant désormais reconnue par ce tribunal, ce dernier pourra désormais se consacrer plus entièrement à l'étude de chacune des demandes de réparation financières des victimes.

Paroisse Sainte-Madeleine-en-Côte-Roannaise

64, place de la Barrière - 42370 RENAISON

Votre curé : le père Jean-Luc BARITEL

Site Internet (pour l'ensemble du doyenné)

www.montsdelamadeleine.fr

I.P.N.S.